SITE OFFICIEL DE LA VILLE DE LESCAR

Compte citoyen

Pour pouvoir vous inscrire aux activités municipales, il faut au préalable créer un compte citoyen.

Pour créer votre compte citoyen, complétez les différents documents ci-dessous et transmettez-les au service en relation avec l'activité demandée.

- > La fiche famille : ici.
- > La fiche individuelle : ici.
- > Le mandat SEPA, si vous faites le choix du prélévement automatique : ici.

L'inscription aux activités municipales induit l'acceptation du règlement de fonctionnement ici.

